

# Bulletin de l'ACAT Canada

Action des chrétiens pour l'abolition de la torture

2715 Côte Ste-Catherine,

Montréal, Québec

Canada H3T 1B6

Téléphone : (514) 890-6169

[acat@acatcanada.org](mailto:acat@acatcanada.org) / [www.acatcanada.org](http://www.acatcanada.org)

Restez informés : <https://www.facebook.com/acatcanada/>

Fédération internationale : [www.fiacat.org](http://www.fiacat.org)



## La crise au Burundi et l'initiative SOS Torture / Burundi

Article de Laïla Faivre

Face à la recrudescence des actes de violations des droits de la personne au Burundi, la Fédération internationale de l'action des chrétiens pour l'abolition de la torture (FIACAT) a mis en place un programme de surveillance : SOS Torture / Burundi. Ce programme a pour principal objectif de collecter les différents témoignages d'actes de tortures, d'exécutions judiciaires, ou encore d'enlèvements, qui sévissent dans le pays depuis la crise politique et la tuerie du 11 décembre 2015, dans la perspective de prévenir l'occultation de ces violations [1]. Les rapports hebdomadaires révèlent au public ces témoignages :

<http://sostortureburundi.over-blog.com>

La FIACAT a tenté des actions auprès du gouvernement ces derniers mois, mais a reçu une fin de non-recevoir. Elle envoie alors tous les rapports SOS Torture aux Nations Unies, à l'Union européenne et à la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples. Des rencontres ont eu lieu avec le rapporteur spécial des Nations Unies sur les exécutions extrajudiciaires et les autres membres de la mission d'enquête au Burundi du Haut Commissariat aux droits de l'Homme.

Le contexte politique, depuis près d'un an, plonge le pays dans une crise profonde, née de la volonté du président Pierre Nkurunziza de se maintenir au pouvoir en poursuivant un troisième mandat. Cet acte serait, selon les contestataires, contraires à la Constitution et aux accords d'Arusha de 2000, qui ont permis

de ramener la paix au Burundi et d'établir un équilibre politique reposant sur un partage ethnique du pouvoir entre Hutus et Tutsis. Ce qui n'était qu'une crise politique à ses débuts, s'est ensuite transformé en un affrontement armé entre une opposition radicalisée et un régime de plus en plus répressif et pourrait, en définitive, aboutir à une crise ethnique [2].

Des attaques ciblées, des assassinats, exécutions sommaires visant des officiers de l'armée comme des civils, sont de nouveau répertoriés. Parmi ces attaques particulièrement violentes, on peut mentionner celle qui a coûté la vie au général Kararuzza, son épouse et leur fille, ou encore celle qui a fait sept victimes dans la zone Musaga, dont deux enfants et une femme enceinte. La brutalité des attaques à ce jour ne fait que confirmer le constat d'une recrudescence et d'une aggravation du recours à la torture, d'arrestations arbitraires, d'enlèvements et de disparitions forcées [3].

« Depuis le début de l'année, mon équipe a enregistré au moins 345 nouveaux cas de torture et mauvais traitements. Ces chiffres choquants indiquent clairement le recours généralisé et grandissant à la torture et aux mauvais traitements par les forces de sécurité gouvernementales », a déclaré le haut-commissaire aux droits de l'Homme Zeid Ra'ad Al Hussein dans un communiqué du 18 avril. Il ressort des conclusions du Haut-commissariat des droits de l'Homme, qu'entre avril 2015 et le 1er mars 2016, est recensé plus de 474 morts directement liées à la crise politique, 36 disparitions forcées, 496 allégations de torture ou de mauvais traitements et près de 5 000 détentions [4]. L'attaque à la grenade du 24 avril dernier, qui visait M. Martin Nivyabandi, ministre responsable des droits de la personne, alors qu'il sortait d'un culte dominical dans le centre de Bujumbura, vient confirmer les inquiétudes du haut-commissaire.

Plus précisément, les rapports d'avril 2016 de SOS Torture / Burundi font mention des différents cas d'arrestations arbitraires, d'enlèvements et d'attaques armées à la capitale et dans ces environs. Sur les nombreux cas d'arrestations, il ressort de cela qu'aucun motif n'a été fourni lors des interpellations. Les habitants dénoncent à nouveau des arrestations arbitraires et s'inquiètent pour la sécurité des concernés. On recense également une dénonciation des pratiques de torture employées par les agents de police burundais. Tel est le témoignage de cette résidente de la zone Nyagasasa, commune Mugamba dans le sud du pays, qui a été torturée le 25 avril. Ces agents étaient à la recherche de son mari et ont exigé d'elle des informations sous la torture. Des témoins indiquent que les auteurs de ces actes sont des policiers récemment affectés dans cette zone, accusés par la population locale d'être particulièrement violents.

Dans un tel contexte d'intimidations et d'assassinats ciblés, de nombreux membres de l'opposition et de la société civile ont dû s'exiler. Parmi eux, le président de l'ACAT Burundi, M. Niyongere, est aujourd'hui réfugié au Rwanda aux côtés de six autres avocats burundais contraints comme lui de s'enfuir. Il leur est impossible de retourner dans leur pays en raison des menaces dont ils font toujours l'objet. Dans son témoignage, M. Niyongere évoque les menaces qui pèsent sur les défenseurs des droits de la personne, comme sa détermination de soutenir les avocats restés au Burundi :

« Malgré la répression sans merci et les intimidations envers les défenseurs des droits de l'Homme, nous allons continuer notre résistance, en montrant la répression quotidienne du régime de Pierre Nkurunziza, et en montrant que la police pratique régulièrement la torture, les exécutions extrajudiciaires, les disparitions forcées et les violences sexuelles contre ceux qui se sont opposés au 3e mandat du président. La population burundaise a besoin d'une force d'interposition pour assurer sa sécurité ; le dialogue ne viendra qu'une fois la sécurité rétablie » [5].

## Sources

Fondation ACAT. 2015. *Rapport d'activité 2015*. <https://acatfrance.fr/public/ra-2016-fondation-web-double.pdf> [5]

Haut-Commissariat de l'ONU sur les droits de la personne. 2016. *Torture et de détention illégale en hausse au Burundi*.

<http://www.ohchr.org/FR/NewsEvents/Pages/TortureDetentionAuBurundi.aspx> [4]

Le Figaro. 2015. *Les clés pour comprendre les enjeux de la crise politique au Burundi*.

<http://www.lefigaro.fr/international/2015/05/13/01003-20150513ARTFIG00286-les-cles-pour-comprendre-les-enjeux-de-la-crise-politique-au-burundi.php> [2]

SOS Torture / Burundi. 2016. N°20.

<http://sostortureburundi.over-blog.com/2016/04/sos-torture-burundi-n-20.html> [3]

SOS Torture / Burundi. 2016. *Rapport sur les violations graves des droits de l'Homme observées au Burundi :11 décembre 2015 – 11 mars 2016*.

<http://sostortureburundi.over-blog.com/2016/05/rapport-sur-les-violations-graves-des-droits-de-l-homme-observees-au-burundi-11-decembre-2015-11-mars-2016.html> [1]

## Nos réalisations

Depuis le début de l'année 2016, vous avez agi avec nous deux fois au Mexique et au Maroc, ainsi qu'en Chine et en Angola.

La situation des droits de la personne au Mexique s'est grandement dégradée au point où des ONG ont fait l'objet d'une campagne de diffamation. En raison des relations entre le Canada et le Mexique sur plusieurs enjeux et défis internationaux, de même que de celles entre le Québec et le Mexique, ACAT Canada exhorta les premiers ministres du Canada et du Québec à se soucier de cette situation et à renforcer le dialogue pour le respect des conventions et recommandations nécessaires pour l'enrayement de la torture et des mauvais traitements. Nous avons reçu une réponse de l'attachée politique de Philippe Couillard qui nous assura que notre requête sera étudiée par la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, Christine Saint-Pierre.

Ce mois-ci, nous lançons un nouveau schéma de prière pour la Nuit des veilleurs.

Sur Facebook, nous avons de plus salué le projet *Quand l'art rencontre le couloir de la mort / Windows on Death Row*, réalisé par Patrick Chappatte et Anne-Frédérique Widmann. Il s'agit d'un projet de bandes dessinées fait en collaboration avec des cartoonistes américains et des détenus condamnés à mort :

<http://www.windowsondeathrow.com/>

(une excellente entrevue en Audio-fil est disponible sur le site de ICI Première chaîne, dans le cadre de l'émission [Medium Large diffusée le 19 mai 2016 à 9h07](#)).

## Forum social mondial et le Forum mondial Théologie et Libération

ACAT Canada participera à ces événements majeurs de deux manières. Premièrement, nous animerons un atelier participatif de théologie contextuelle : *Vérité et justice dans les coulisses du théâtre de la guerre*, dans lequel nous réfléchirons ensemble à l'importance de la divulgation et de l'action. Ensuite, nous tiendrons kiosques aux deux événements afin de promouvoir l'action de notre association.

Venez participer à l'atelier en vous inscrivant à ces événements!

Forum social mondial :

<https://fsm2016.org/activites/verite-et-justice-dans-les-coulisses-du-theatre-de-la-guerre-2/>

Forum mondial Théologie et Libération :

<http://justicepaix.org/fmtl-2016/>



World Forum on Theology and Liberation  
Fórum Mundial de Teologia e Libertação  
Foro Mundial de Teología y Liberación  
Forum Mondial de Théologie et Libération

### Mot de Raphaël Lambal, président de l'ACAT Canada

Notre Assemblée générale s'est tenue le 19 mars 2016. Ce moment a donné l'occasion à nos membres d'échanger sur le fonctionnement de notre association et d'exposer le plan d'action préparé par le conseil d'administration (CA) avec la participation de certains membres, pour les années à venir. Nous aurions souhaité une plus grande participation à l'assemblée générale, mais les personnes qui étaient présentes ont contribué à l'enrichissement des débats.

Depuis un an, c'est le groupe ACAT de Québec qui a aimablement et généreusement accepté de prendre en charge la production des schémas de prière qui ont fait le bonheur de nos communautés, des usagers et de nos membres. Le groupe ACAT de Québec a accepté de continuer à produire ce précieux instrument de prière. Nous voudrions remercier nos amis de Québec pour cet engagement.

Un nouveau Conseil d'administration a été élu lors de l'Assemblée générale marquant l'arrivée de nouvelles personnes en remplacement de celles qui ont souhaité ne pas être réélues. Il s'agit du père Jean Paré et de M. Michel Trégouët. Je voudrais, au nom des membres de l'ACAT, les remercier pour le travail qu'ils ont accompli au sein du CA. Depuis un an, la situation de l'ACAT s'est grandement améliorée et nous le devons à l'engagement de toutes et de tous. Quelques semaines après la tenue de notre Assemblée générale, Normand Breault, a annoncé sa démission. Nous le remercions pour son engagement au sein du CA. Il nous a assuré qu'il continuera à militer pour la cause de l'ACAT.

Je saisis l'occasion pour souligner l'arrivée de Mme Sandra Sanchez et M. Marc Millette comme membres du CA. Je les félicite pour leur élection et les remercie de leur engagement pour la cause de l'ACAT.

Le CA m'a reconduit comme président et nous avons élu Catherine Malécot comme vice-présidente. Ronald Albert demeure trésorier et Marc Millette agira comme secrétaire. Cette nouvelle équipe est prometteuse et nous sommes motivés à étendre le réseau d'influence de l'ACAT Canada en collaboration avec notre coordonnatrice, Nancy Labonté.

# Soutenir les victimes de la torture

Dans la nuit du 26 juin, à l'occasion de la Journée internationale de soutien aux victimes de la torture proclamée par les Nations unies, les chrétiens du monde entier s'engagent à soutenir par leurs prières ceux qui souffrent aux mains des bourreaux. La première Nuit des veilleurs a été lancée par l'ACAT France en 2006. Pour cette occasion, toutes les ACAT appellent chacun à prier pour un quart d'heure ou plus, seul ou en groupe, de chez soi ou lors de veillées organisées localement. Sur le site dédié

<http://www.nuitdesveilleurs.com/>

vous retrouvez des personnes pour lesquelles prier, des idées de prières, de chants et de méditations.

Via ACAT France, l'ACAT Canada propose, dans ce Bulletin, d'écrire à 6 personnes pour leur adresser directement votre soutien et vos bonnes pensées. Vous pouvez aussi proposer autour de vous, proches, amis, dans vos paroisses ou tout autre groupe, de signer collectivement une carte.

## Medjdoub Chani – Algérie

Le 17 septembre 2009, Medjdoub Chani, un homme d'affaires algéro-luxembourgeois,



a été enlevé par des agents en civil à son arrivée à Alger où il venait fêter l'Aïd avec sa famille. Pendant que son épouse et son fils, résidents au Luxembourg, essayaient en vain de le retrouver, Medjdoub Chani était détenu dans un centre secret du Département du renseignement et de la sûreté et soumis à la torture pour lui faire signer des aveux dans lesquels il s'accusait de corruption.

Le 7 mai 2015, plus de cinq ans après son placement en détention, Medjdoub Chani a été condamné à dix ans d'emprisonnement à l'issue d'un procès ubuesque. Il a dénoncé devant la cour les tortures subies aux mains de la DRS, mais les juges ont refusé d'en tenir compte.

Malgré les risques de rétorsion, il a porté plainte pour torture. Une plainte classée sans suite quelques jours plus tard. Ses avocats ont alors porté plainte au Luxembourg, mais l'enquête piétine en raison de l'absence de coopération de la justice algérienne.

Vous pouvez lui adresser un message de soutien. Éviter les contenus très religieux, vous pouvez bien sûr lui écrire que vous priez pour lui.

**Maison d'arrêt BORDJ BOU  
ARRERIDJ  
pour CHANI MEDJDOUB  
Matricule No 11206  
Route de Ain Soltane  
DZ 34000 BORDJ BOU ARRERIDJ  
ALGERIE**

## Blanca Nubia Díaz – Colombie

Blanca Nubia Díaz a été frappée de plein fouet par la violence de la guerre civile en Colombie. Son mari a été assassiné



en 2000. Un an plus tard sa fille Irina a été torturée, violée et abattue par des paramilitaires. Depuis maintenant 14 ans, Blanca Nubia Díaz réclame justice. Elle milite pour les droits des femmes au sein du Mouvement national des victimes de crimes d'État (MOVICE). Non seulement personne ne recherche les meurtriers de sa fille et de son mari, mais c'est elle qui fait l'objet

# Soutenir les victimes de la torture : Suite 1

de menaces constantes. Son petit-fils a failli être enlevé et en juin 2014, sa deuxième fille a été violée. Début janvier 2015, deux hommes sont entrés de force dans sa maison. Heureusement elle avait déjà déménagé. Depuis, les intimidations se poursuivent.

Le réseau ACAT se mobilise depuis 4 ans pour que Blanca obtienne justice et ne soit plus menacée.

Vous pouvez lui adresser un courrier de soutien, via l'association colombienne (MOVICE) dont elle fait partie – Pensez à bien identifier votre lettre pour qu'elle lui parvienne en mains propres.

**Movimiento de Víctimas  
de Crímenes de Estado**  
Calle 45a #20-21  
Bogotá  
COLOMBIE

## Biram Dah Abeid – Mauritanie

Biram Dah Abeid, président de l'Initiative pour la résurgence du mouvement abolitionniste (IRA) – association de lutte contre l'esclavage en Mauritanie – est



détenu depuis novembre 2014. Il a été injustement condamné à deux années de prison en janvier 2015

pour « offense et désobéissance à la force publique ». Sa peine a été confirmée en appel en août. Son tort : avoir exercé ses droits de rassemblement pacifique et d'association.

Biram Dah Abeid est une victime emblématique des restrictions des libertés de manifestation et d'association dans ce pays sahélien. Depuis 2013, les autorités mauritaniennes malmènent constamment son organisation, l'IRA, et ses membres. Cette association n'est toujours pas reconnue. Ses manifestations sont régulièrement interdites ou réprimées. Ses membres font fréquemment l'objet de violences physiques, d'arrestations et de détentions arbitraires et de sanctions judiciaires iniques. L'IRA et son président charismatique gênent. Les actions de lutte contre l'esclavage qu'ils entreprennent pacifiquement sur le terrain rappellent que l'esclavage est un problème grave non encore résolu en Mauritanie.

Le 18 décembre 2014, le Parlement européen a condamné dans une résolution « l'arrestation et le maintien en détention de Biram Dah Abeid » - et a demandé « sa mise en liberté immédiate ».

Vous pouvez lui adresser un courrier de soutien via un membre de l'IRA basé en France. Pensez à bien identifier votre lettre pour qu'elle lui parvienne en mains propres.

**Monsieur Mohameden Dah Zahaf**  
7 Allée des Lys  
93360 Neuilly Plaisance

## Taoufik Elaïba – Tunisie

Taoufik Elaïba est Tuniso-Canadien. Cela faisait seulement deux ans qu'il s'était installé en Tunisie avec sa femme et ses quatre enfants quand son



cauchemar a commencé. Le 1er septembre 2009, des agents de la garde nationale ont fait irruption à son domicile et l'ont emmené de force dans leurs locaux, sans mandat. Là-bas, Taoufik Elaïba a été torturé pendant les six premiers jours de sa garde à vue, jusqu'à ce qu'il signe des aveux.

Onze jours après son arrestation, il a été présenté devant un juge d'instruction auprès duquel il a dénoncé ses tortures. Loin de mettre fin à son calvaire, le juge a refusé de prendre note des sévices et a envoyé Taoufik Elaïba en prison.

La révolution a ravivé ses espoirs, en vain... Le 31 octobre 2011, il a été condamné à 22 ans d'emprisonnement pour trafic de voitures sur la base d'aveux obtenus sous la torture, une peine réduite à sept ans en appel. Après plusieurs plaintes pour torture déposées par ses avocats, une

# Soutenir les victimes de la torture : Suite 2

enquête a été ouverte près de 3 ans après les sévices, pour être abandonnée trois mois plus tard.

Malgré les nombreuses interpellations de l'ACAT et des autorités canadiennes, les autorités tunisiennes lui refusent la grâce et la libération conditionnelle, dans un acharnement incompréhensible.

Vous pouvez lui adresser un message de soutien. Éviter les contenus très religieux, vous pouvez bien sûr lui écrire que vous priez pour lui.

**Taoufik Elaïba**

**Numéro d'écrou 36232**

**1102 Prison civile de Mornaguia  
1110 Tunis, TUNISIE**

Vous pouvez envoyer une copie de votre courrier par courriel ou par courrier postal à son épouse :

**Ahlem Chebbi**

**Avenue du 7 novembre**

**Cité Chaker-Borj Touil – Raoued**

**2051 Ariana**

**TUNISIE**

**[belaubataoufik@yahoo.fr](mailto:belaubataoufik@yahoo.fr)**

## **Verónica et Erick Iván Razo Casales - Mexique**

Le 8 juin 2011 à Mexico, Erick Iván et Verónica, frère et sœur, ont été arrêtés violemment et sans mandat par des policiers en civil. Au lieu



d'être immédiatement présentés au Parquet comme le prévoit la loi, ils ont été conduits au commissariat où on les a torturés pendant des heures.

Le 10 juin, sans même pouvoir être assistés d'un avocat, ils ont été contraints de signer des aveux de culpabilité concernant des enlèvements crapuleux. Ils ont ensuite été placés sous *arraigo* (détention préalable à toute enquête et inculpation) pendant près de soixante jours, puis en détention préventive.

Ils sont toujours détenus et risquent d'être condamnés, bien qu'ils soient revenus sur leurs aveux et que leurs tortures aient été authentifiées par un médecin. Les fausses déclarations des policiers et les dépositions de leurs coaccusés également faites

sous la torture sont également retenues à leur encontre! Aucune des cinq plaintes pour torture déposées par Mme Austreberta Casales, mère des victimes, n'a connu d'avancées.

Vous pouvez leur adresser un message de soutien, via l'ONG mexicaine (CMDPDH) qui les défend. – Pensez à bien identifier votre lettre pour qu'elle leur parvienne en mains propres.

**Comisión Mexicana de Defensa y  
Promoción de los Derechos  
Humanos**

**Tehuantepec #142, Col. Roma**

**Sur, Del. Cuauhtémoc,**

**C.P. 06760, Mexico, D.F.**

**Mexique**

**[info@cmdpdh.org](mailto:info@cmdpdh.org)**

**Notez que le tarif s'appliquant  
à ces envois postaux  
internationaux est de  
2,50\$ CAN :**

**[https://www.canadapost.ca/  
cpo/mc/personal/  
productsservices/send/  
lettersdocuments.jsf?LOCALE=fr](https://www.canadapost.ca/cpo/mc/personal/productsservices/send/lettersdocuments.jsf?LOCALE=fr)**

En tant qu'organisme oecuménique engagé dans la lutte contre la torture,  
ACAT Canada est membre de la Fédération internationale de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (FIACAT)  
ayant un statut consultatif auprès des Nations unies : [www.fiacat.org](http://www.fiacat.org)